**Solidarité francophone**

Le 28 février dernier, la CSC organisait son premier congrès francophone. Plus de 250 militants et permanents issus de toutes les Fédérations et des Centrales ont débattu et approuvé une série de lignes de force, des résolutions d’activités et d’actualités relatives aux compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour les congressistes, ces matières sont essentielles, marquent leur quotidien et touchent au bien-être et aux personnes. Ce sont des matières émancipatrices et liées à l’égalité, que ce soit en matière d’enseignement, de petite enfance, d’aide à la jeunesse, d’éducation permanente, de culture, de sports, de sécurité sociale.

La CSC francophone est ouverte à tout débat qui vise la qualité et l’accessibilité des biens et services publics et collectifs, la qualité des conditions de travail. **Elle préfère la solidarité la plus large** qui prend en compte les capacités contributives et les besoins de chaque personne.

La CSC francophone constate que la Fédération Wallonie-Bruxelles est sous-financée ; **elle plaide pour un plan d’investissement qui doit mener, d’ici 2030, à 20 % d’augmentation des moyens de la Fédération (au-delà de l’indexation)**. Ces investissements doivent permettre d’améliorer les conditions de travail, les équipements et infrastructures, pour assurer une meilleure qualité de services et atteindre les objectifs de gratuité des services d’intérêt général. Le manque de financement ne peut pas trouver de solution dans les partenariats public-privé. La solidarité fiscale et budgétaire entre entités fédérées, et de la part du pouvoir fédéral, doit être débattue sans tabou.

L’égalité entre les hommes et les femmes, la lutte contre la pauvreté, la transition écologique, doivent intégrer de manière transversale toutes les politiques de la Fédération. Celle-ci visera l’autonomisation et l’émancipation tant à l’égard des travailleurs et des travailleuses que des bénéficiaires.

Pour une école égalitaire et de qualité, la CSC plaide pour :

• un système de contrôle des inscriptions conçu dans ce but ;

• des classes de maternelle de maximum 15 élèves sans dérogation possible ;

• un taux d’encadrement moyen prenant en compte des indices socio-économiques ;

• du personnel de qualité tout au long du parcours des élèves ;

• des infrastructures de qualité ;

• une orientation repensée afin de laisser toutes les portes ouvertes aux élèves ;

• le développement de l’école inclusive ;

• une gratuité totale de l’enseignement obligatoire ;

• le refus de toute concurrence scolaire ;

• la mise en œuvre du tronc commun comme proposé par le Pacte, et son évaluation en vue de son éventuelle extension ;

• la revalorisation de l’enseignement technique et professionnel ;

• un soutien à l’enseignement en alternance et à la promotion sociale ;

• une attention particulière à l’enseignement spécialisé, des pédagogies émancipatrices et un renouvellement des contenus et formes d’enseignement ;

• un apprentissage, dès le plus jeune âge, des langues et des nouvelles technologies ;

• un maintien de l’obligation scolaire à 18 ans qui favorise l’autonomie, l’émancipation et les chances de réussite des jeunes.

En matière d’enseignement supérieur, il faut sortir d’une logique «d’enveloppe fermée» et investir pour répondre aux besoins réels et lutter contre la marchandisation de l’enseignement. Chaque jeune, quel que soit le milieu dont il est issu, doit pouvoir faire des études, les critères d’octroi d’une bourse devant être revus.

La recherche doit rester une priorité de l’enseignement supérieur et doit être également au service des intérêts culturels et non marchands de la collectivité et du service public. L’aller-retour entre la connaissance académique et l’expérience sociale et professionnelle est un élément essentiel de l’émancipation intellectuelle de toutes et tous, et un garant de l’ancrage dans la vie réelle des citoyens.

La CSC francophone tient à exprimer sa solidarité avec les mobilisations des femmes via la grève du 8 mars pour un écart salarial et de pension de 0 %, des jeunes pour leur avenir et contre le réchauffement climatique, avec les manifestions du 18 mars contre la réforme des APE et des subventionnements de nombreux opérateurs d’intérêt public, le 24 mars lors de la journée contre le racisme et les discriminations, le 12 mai lors de la grande marche pour les droits fondamentaux.

La CSC francophone estime que la tuyauterie institutionnelle doit préserver les politiques culturelles, d’émancipation, d’éducation, offrir des perspectives budgétaires sérieuses, renforcer la solidarité entre les populations, améliorer la qualité des services, s’attaquer à la dualisation dans l’accès aux services publics et collectifs, améliorer les conditions de travail, bloquer la marchandisation des services publics et non-marchands. **Concrètement, la CSC francophone s’oppose à toute régionalisation de la culture et de l’enseignement** et considère que l’organisation des filières techniques et professionnelles en lien avec les besoins et politiques régionales est possible par les Instances «Bassin enseignement qualifiant-formation-emploi».

 Eugène Ernst